



PRÉFÈTE DE LA DORDOGNE

Périgueux, le 16 janvier 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Activation du plan grand froid niveau 2 par la Préfecture de la Dordogne

Météo-France prévoit une vague de grand froid sur notre pays et en Dordogne cette semaine, avec des températures ressenties descendant jusqu'à -10°C.

Aussi, la Préfecture de la Dordogne active le plan grand froid – niveau 2 et demande aux services de l'Etat d'être pleinement mobilisés pour mettre en oeuvre les dispositifs adaptés en matière d'accueil et d'hébergement d'urgence.

- **Dès ce soir**, le nombre de places hébergement d'urgence (actuellement de 100) sera augmenté de 5 places à Périgueux et 3 places à Bergerac. Par ailleurs, les nuitées à l'hôtel pourront élargir les capacités d'accueil des personnes en grande détresse.
- Le nombre de maraudes sera renforcé à Périgueux et à Bergerac.
- Un suivi journalier a été demandé aux associations en charge de ces hébergements. Ce dispositif sera adapté aux besoins en fonctions des remontées des appels reçus au numéro «115» et des maraudes organisées à Périgueux et Bergerac.

En fonction de l'évolution des températures et du constat réalisé à partir de la veille journalière, le dispositif sera, si nécessaire, adapté.

- Par ailleurs, dès mardi soir et selon les besoins identifiés et l'évolution de la situation, un point d'accueil exceptionnel de 50 places pourra être installé dans une salle mise à disposition par la Ville de Périgueux (salle du Rio, quartier du Bas Toulon). Cet accueil de nuit serait pris en charge par des bénévoles de la Croix-Rouge.

Par ailleurs, cette vague de froid va générer un pic de consommation électrique.

Les services d'électricité (RTE) se mobilisent et vont mettre en place des mesures exceptionnelles dès mardi pour limiter les conséquences (diminution des consommations des grands groupes industriels, possible diminution de tension sur le réseau électrique) et éviter les coupures.

Néanmoins, chacun doit participer à cet effort et mettre en oeuvre des mesures d'économie d'énergie, notamment dans les périodes où sont enregistrées les **plus fortes consommations : le matin entre 8h et 10h et surtout le soir entre 17h et 20h :**

- ne laisser pas les lumières allumées ni les équipements en veille ;
- ne pas lancer les cycles de lavage de lave-linge, lave-vaisselle, sèche-linge dans les créneaux de pic de consommation ;
- réduire la température de chauffage (maximum 18-19°) ;
- garder la chaleur dans les pièces (fermer les volets, les fenêtres et les portes).

Le dispositif national **GRAND FROID** c'est quoi ?

Le dispositif national Grand froid définit les actions à mettre en œuvre aux niveaux local et national pour détecter, prévenir et limiter les effets sanitaires et sociaux liés aux températures hivernales, en portant une attention particulière aux populations vulnérables.

Il existe trois niveaux de vigilance « Grand froid »

JAUNE

ORANGE

ROUGE

Ils sont établis par Météo France à partir des températures ressenties.

Ce dispositif a pour objectifs de :



Limiter la surmortalité saisonnière, en grande partie liée aux épidémies de maladies infectieuses, notamment respiratoires.



Prévenir les pathologies cardiovasculaires liées au grand froid, en particulier les maladies coronariennes et les accidents vasculaires cérébraux.



Protéger et prévenir les intoxications au monoxyde de carbone.



Protéger les populations les plus vulnérables vis-à-vis du froid. Cela concerne les enfants, les personnes âgées, les personnes présentant certaines pathologies chroniques et les personnes ne pouvant se protéger du froid (personnes sans domicile ou demeurant dans des logements insalubres, mal chauffés ou mal isolés).



Dans tous les cas, restez à l'écoute des consignes données par les autorités, à la radio, à la télévision et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes Twitter et Facebook officiels : @gouvernementFr, @place_Beauvau, comptes de la préfecture et des autorités locales.

Pour en savoir plus :
www.gouvernement.fr/risques



GOUVERNEMENT.fr



Contact Presse

Préfecture de la Dordogne - Service départemental de la communication interministérielle
Aurélia PAILLOT tél : 05.53.02.24.07 - aurelia.paillot@dordogne.gouv.fr

@prefecture24 – @Prefet24